

Note de synthèse

Compte administratif 2023

LALLAING

SOMMAIRE

Préambule.....	page 2
Le contexte économique.....	page 3
1. Section de fonctionnement	
1.1 Les résultats de fonctionnement pour l'année 2023.....	page 4
1.2 Les recettes réelles de fonctionnement.....	page 4/5
1.3 Les dépenses réelles de fonctionnement.....	page 5/6
2. Section d'investissement	
2.1 Les résultats d'investissement pour l'année 2023.....	page 7
2.2 Les recettes d'investissement.....	page 7
2.3 Les dépenses d'investissement.....	page 8/9
3. Résultats de l'exercice.....	page 10
4. Endettement de la commune.....	page 10/11
5. Ratios de la commune.....	page 12
6. Effectifs de la commune.....	page 13

L'article 2313-1 du CGCT du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation, brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Pour mémoire, le compte administratif :

- est établi en fin d'exercice par le maire,
- est le bilan financier de la commune. Il rend compte des opérations budgétaires exécutées.
- rapproche des prévisions budgétaires inscrites au budget primitif des réalisations effectives, en dépenses et en recettes, pour les deux sections,
- se présente de la même manière que le budget pour permettre la comparaison et présenter les résultats comptables de l'exercice.

Le compte administratif comporte deux grandes sections bien distinctes :

La section de fonctionnement qui retrace toutes les recettes et les dépenses de la gestion courante de la collectivité. L'excédent dégagé par cette section est utilisé pour rembourser le capital emprunté et également à autofinancer les investissements.

La section d'investissement qui retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune. Les recettes sont issues de l'excédent de la section de fonctionnement ainsi que des dotations/subventions et les emprunts.

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif fait ressortir des écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section. Son objectif est de dégager les résultats de l'exercice en sachant que les informations qui y figurent sont concordantes avec celles présentées par le Trésorier dans son compte de gestion.

Il sera présenté, par le biais de ce document, les résultats de l'exercice 2023 ainsi que ceux des années précédentes afin de voir l'évolution de la santé financière de la commune.

Éléments de contexte économique

Le contexte international

Le contexte international fait désormais peser une instabilité permanente sur les économies européennes, celle de la France en particulier : la crise sanitaire en 2020 et 2021, la guerre en Ukraine en 2022, le retour du conflit armé au Proche Orient en 2023 sont autant de sources d'inquiétude qui fragilisent les économies européennes par leurs répercussions sur la confiance des habitants, l'endettement des États et la hausse des prix de nombreux marchés.

De plus, après les deux années de ralentissement économique consécutives au Covid, l'inflation généralisée perturbe les indicateurs économiques et sociaux et aggrave la situation des plus fragiles. Parallèlement, la hausse des taux d'intérêt, entretenue par les banques centrales afin de juguler l'inflation, n'en pénalise pas moins l'investissement, en particulier dans des secteurs aussi essentiels pour l'activité économique et l'emploi.

L'économie mondiale traverse une période d'incertitude, avec une croissance qui montre des signes de ralentissement. Pour 2023, les prévisions tablent sur une croissance de 2,1 %, en recul par rapport à l'année précédente.

Les pays émergents, hors grandes puissances, semblent être les plus touchés avec une croissance estimée à 2,9 %, en baisse par rapport à l'année précédente. L'emploi, souvent considéré comme un rempart contre la pauvreté, est mis à mal par ce ralentissement.

Le contexte national

L'année 2023 reste marquée par une atténuation des effets négatifs des différents chocs sur l'activité (Guerre en Ukraine, augmentation du prix des matières premières et de l'énergie, hausse des taux d'intérêt, retour d'une inflation forte.....). Cependant, dans un contexte d'incertitude qui se maintient et de taux d'intérêt et de prix qui restent élevés, l'économie française devrait connaître une croissance du PIB de 0,9 % en 2023.

En 2024, la croissance repasserait au-dessus de son rythme tendanciel (+1,4%), soutenue par un rebond du pouvoir d'achat, qui bénéficierait de revenus salariaux plus dynamiques que les prix, et des effets de rattrapage partiel concernant la consommation des ménages et les échanges extérieurs.

La loi de finances 2024 s'inscrit dans un contexte national encore marqué par l'inflation et par une croissance économique en très légère évolution. L'inflation, influencée par les fluctuations des prix de l'énergie, devrait suivre une trajectoire baissière, pour une inflation anticipée à 4,9% en 2023 et sur un recul à 2,6% en 2024.

Le déficit budgétaire de l'État atteindrait 144,5 milliards d'euros (Md€) en 2023 (en baisse de 20 Md€).

Les objectifs de baisse du déficit s'inscrivent dans la trajectoire prévue par le projet de loi de programmation pluriannuelle des finances publiques 2023-2027 dont les ambitions sont :

- de réduire le déficit public,
- maîtriser la dépense publique et les prélèvements obligatoires,
- financer plusieurs priorités (soutenir la compétitivité des entreprises, tendre vers le plein emploi, assurer les transitions écologique et numérique...).

1. Section de fonctionnement

1.1 Les résultats de fonctionnement pour l'année 2023

Recettes de fonctionnement		7 947 313,34 €
Dépenses de fonctionnement	-	7 471 119,55 €
Résultats de l'année 2023		476 193,79 €

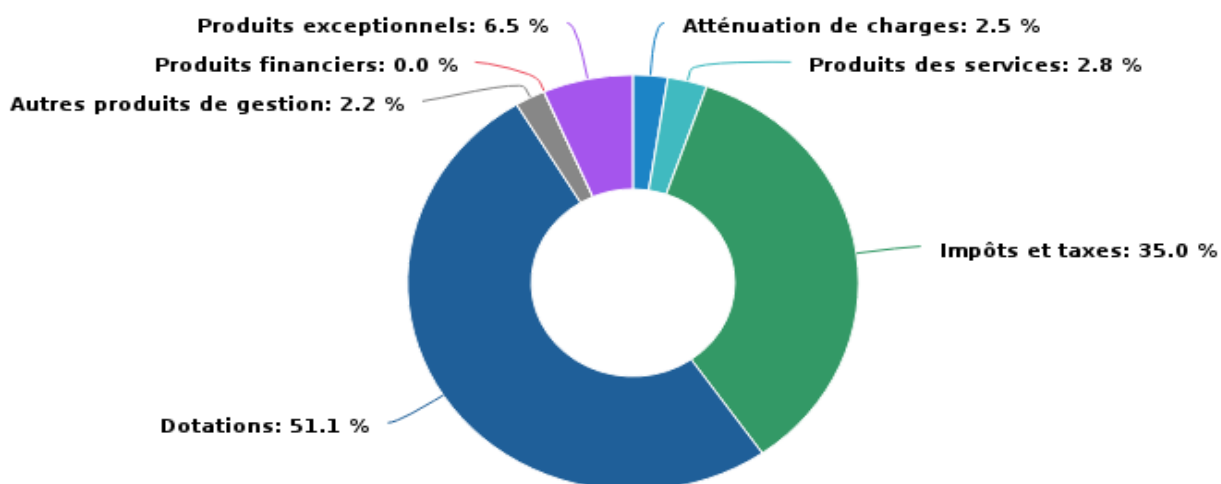
1.2 Les recettes réelles de fonctionnement

La section de fonctionnement permet d'assurer la gestion courante de la collectivité. Au niveau des recettes, on retrouve principalement :

- Les recettes liées à la fiscalité ;
- Les dotations ;
- Les produits des services, du domaine et ventes diverses.

Pour l'exercice 2023, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 7 890 489 €, elles étaient de 7 161 391 € en 2022. Elles se décomposent de la façon suivante :

Structure des recettes réelles de fonctionnement



RECETTES

	Année 2023	
	Budget	Réalisé
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	198 500,00	224 009,77
73 - Impôts et taxes	547 018,00	540 960,03
731- Impositions directes	2 167 007,00	2 218 556,27
74 - Dotations, subventions et participations	3 995 000,00	4 031 433,63
75 - Autres produits de gestion courante	111 780,00	170 425,06
77 - Produits exceptionnels	0,00	509 000,00
78- Reprises sur amortissements	0,00	666,61
013 - Atténuations de charges	182 100,00	195 438,08
002 - Excédent de fonctionnement reporté	2 095 244,00	
Total recettes réelles	9 296 649,00	7 890 489,45
Total recettes d'ordre	56 890,34	56 823,89
Total recettes de fonctionnement	9 353 539,34	7 947 313,34

Les taux d'imposition communaux sont :

Taxe sur le foncier bâti : 27,47 %

Taxe sur le foncier non bâti : 76,67 %

Les taxes foncières et d'habitation génèrent des revenus fiscaux à hauteur de 1 966 809€ en 2023

1.3 Les dépenses réelles de fonctionnement

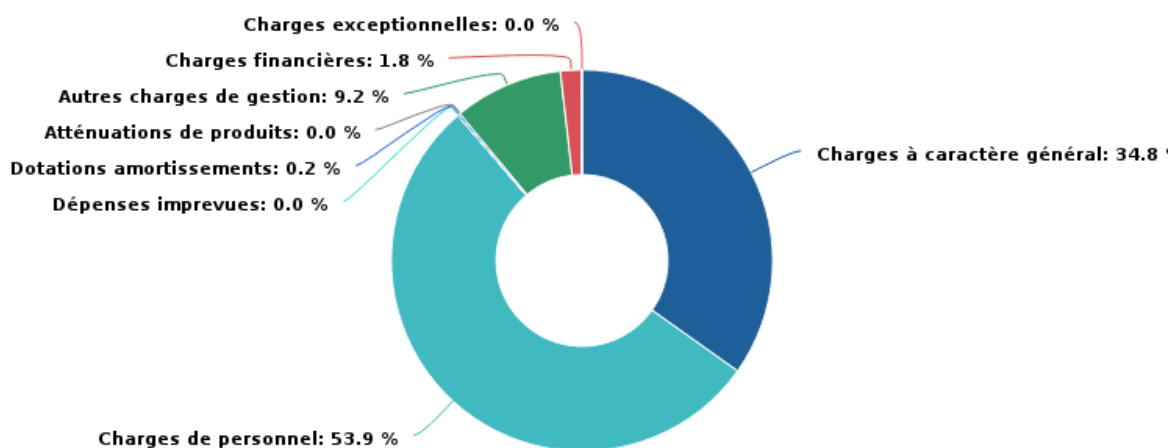
Concernant les dépenses de fonctionnement, on retrouve ici toutes les dépenses récurrentes de la collectivité, nécessaires au bon fonctionnement des divers services , on y retrouve principalement :

- Les dépenses de personnel ;
- Les charges à caractère général ;
- Les autres charges de gestion courante.

Pour l'exercice 2023, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à un montant total de 6 730 349 €, elles étaient de 6 525 696 € en 2022.

Elles se décomposent de la façon suivante :

Structure des dépenses réelles de fonctionnement



DEPENSES

	Année 2023	
	Budget	Réalisé
011 - Charges à caractère général	2 396 084,81	2 344 492,13
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 666 900,00	3 627 476,54
65 - Autres charges de gestion courante	629 386,00	621 933,96
66 - Charges financières	123 029,05	121 399,81
67 - Charges exceptionnelles	5 000,00	47,25
68 - Dotations provisions semi-budgétaires	15 000,00	15 000,00
022 - Dépenses imprévues	0,00	0,00
Total dépenses réelles	6 835 399,86	6 730 349,69
Total dépenses d'ordre	2 518 139,48	740 769,86
Total dépenses de fonctionnement	9 353 539,34	7 471 119,55

2. Section d'investissement

A l'inverse de la section de fonctionnement qui implique des recettes et dépenses récurrentes, la section d'investissement comprend des recettes et dépenses définies dans le temps en fonction des différents projets de la collectivité.

2.1 Les résultats de fonctionnement pour l'année 2023

Résultats d'investissement pour l'année 2023

Recettes d'investissement	2 917 049,71 €
Dépenses d'investissement	- 3 804 204,71 €
Résultats de l'année 2023	-887 155,00 €

2.2 Les recettes d'investissement

Concernant les recettes d'investissement, on retrouve principalement :

- Les subventions d'investissement (provenant de l'Etat, de la région, département, Europe, ...);
- Le FCTVA et la taxe d'aménagement ;
- L'excédent de fonctionnement capitalisé (l'imputation des excédents de la section de fonctionnement) ;
- Les emprunts.

Pour l'exercice 2023, les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 2 176 279 €, elles étaient de 1 347 609 € en 2022. Elles se décomposent de la façon suivante :

	RECETTES	
	Budget	Réalisé
	Année 2023	
024- Produits des cessions d'immobilisations	669 000,00	
10-Dotations, fonds divers et réserves	931 470,93	972 484,52
13-Subventions d'investissement reçues	2 116 371,31	1 203 795,33
16-Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
21-Immobilisations corporelles		
Total recettes réelles hors opérations	3 716 842,24	2 176 279,85
101-Réhabilitation du bâtiment les Echevins	0,00	0,00
102-Nature en ville aménagements plantation	0,00	
Total recettes opérations d'investissement	0,00	0,00
Total recettes d'ordre	2 518 139,48	740 769,86
Total recettes d'investissement	6 234 981,72	2 917 049,71

2.3 Les dépenses réelles d'investissement

Pour les dépenses d'investissement, on retrouve principalement :

- Les immobilisations corporelles ;
- Les immobilisations en cours ;
- Le remboursement des emprunts.

Pour l'exercice 2023, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à un montant total de 3 747 380 €, elles étaient de 1 756 585 € en 2022.

	DEPENSES	
	Année 2023	
	Budget	Réalisé
001-Déficit d'investissement reporté	644 299,44	
10- Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
16- Emprunts et dettes assimilés	422 000,00	421 313,56
20-Immobilisations incorporelles	247 283,14	111 136,02
204- Subventions d'équipements versées	13 400,00	0,00
21- Immobilisations corporelles	3 608 507,58	3 095 902,84
23-Immobilisations en cours	1 176 099,69	53 921,61
Total dépenses réelles hors opérations	6 111 589,85	3 682 274,03
101-Réhabilitation du bâtiment les Echevins	0,00	0,00
102-Nature en ville aménagements plantation	66 501,53	65 106,79
Total dépenses opérations d'investissement	66 501,53	65 106,79
Total dépenses d'ordre	56 890,34	56 823,89
Total dépenses d'investissement	6 234 981,72	3 804 204,71

BUDGET INVESTISSEMENT 2023		
	2023	
	DEPENSES	RECETTES
déficit 2022	644 299 €	
remboursement des emprunts	421 313 €	
Investissements subventionnés		
SECURITE:		
videoprotection, barrières de voirie	85 877 €	12 579 €
ACCESSIBILITE		
sanitaires PMR Camus et 1 er étage Hotel de ville	231 621 €	
CADRE DE VIE		
PLU, érude terril de Germignies, les Rives du Bouchart, plantations nature en ville, cloture Résédas	287 452 €	263 902 €
ECOLES		
étude travaux énergétique cantine Camus, alarmes, portes coupe feu école Pasteur, portail école Camus, porte Dunant	63 418 €	15 806 €
REDYNAMISATION CENTRE VILLE CENTRE BOURG		
études, maîtrise d'œuvres et travaux	2 217 565 €	794 183 €
AMENAGEMENT QUARTIER DE SCARPE		
études	18 000 €	
BATIMENTS		
Contrôle accès et climatisation Hôtel de ville, Espace Lambrecht, Poste, espace bouliste, Complexe Sportif, paratonnere église, chauffage polyvalente, alarme cyber, chauffe eau stade , portail montessori	191 688 €	23 319 €
VOIRIE		
enfouissement des réseaux Bonnel	53 921 €	50 007 €
parking Jean-Ferrat et rue de Sin-le-Noble	59 437 €	40 000 €
plan de circulation et panneaux de signalisation	11 588 €	
chemin de la Vantelle	5 000 €	
EQUIPEMENT SERVICE CARTE IDENTITES	1 957 €	4 000 €
CIMETIERE Engazonnement des allées	24 799 €	
TERRAIN		
protocole remboursement Norévie, bornage	14 662 €	
Investissements courants non subventionnés		
Licences logiciels	12 188 €	
Matériels techniques	7 451 €	
Mobilier hotel de ville	1 197 €	
Equipements Echevins	3 222 €	
Matériels divers	14 376 €	
instruments de musique et équipements	2 821 €	
Mobilier Ecoles et cantines	11 206 €	
Mobilier urbain	6 622 €	
travaux en regie et operation d'ordre	56 824 €	740 770 €
CAUTION LOCATION		- €
TAXE AMENAGEMENT		13 494 €
FCTVA		159 520 €
excédent capitalisé		799 471 €
TOTAL	4 448 504 €	2 917 050 €

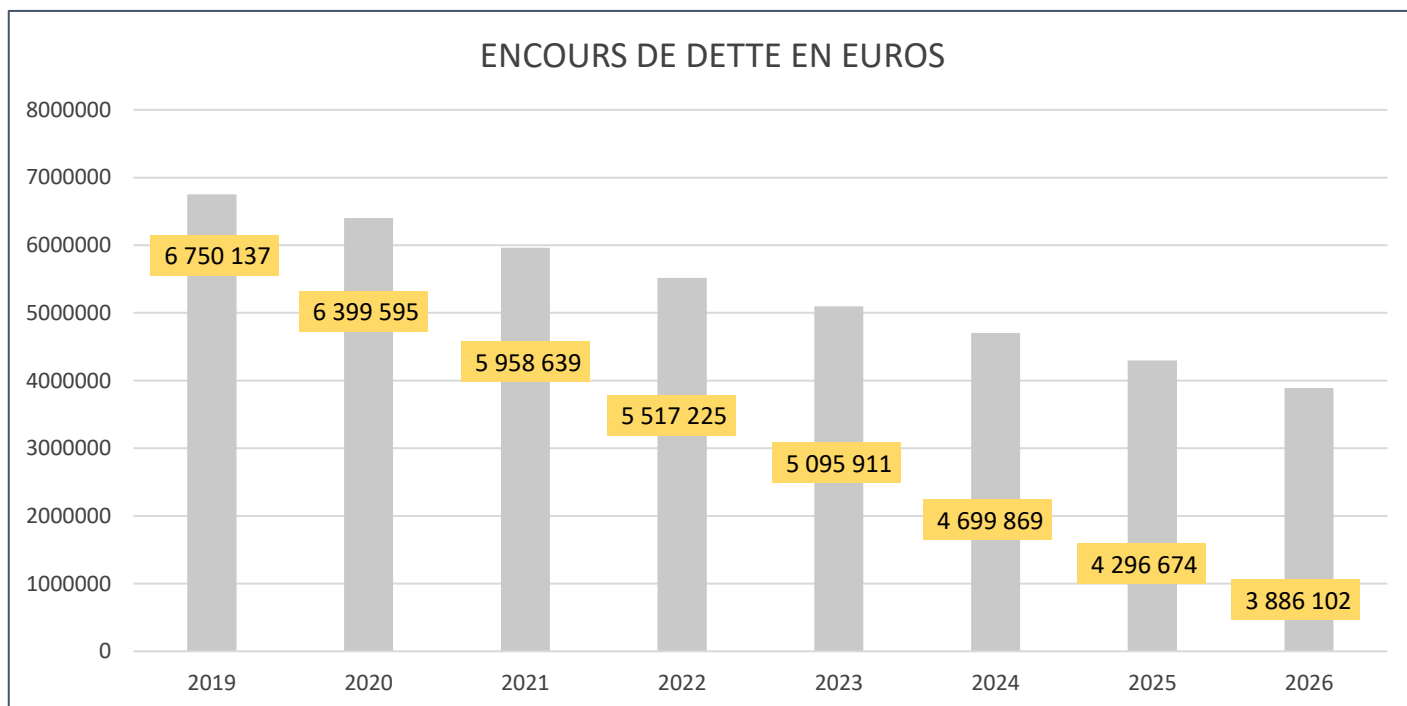
3. Résultats de l'exercice

FONCTIONNEMENT	EMISSIONS 2023	RESTES A REALISER	EXCEDENT REPORTE 2022	EXCEDENT CUMULE AU 31/12/2023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2023	EXCEDENT REPORTE AU 31/12/2023
RECETTES 2023	7 947 313,34 €					
DEPENSES 2023	-7 471 119,55 €					
RESULTAT AU 31/12/2023	476 193,79 €		2 095 244,00 €	2 571 437,79 €	-1 112 951,46 €	1 458 486,33 €

INVESTISSEMENT	EMISSIONS 2023	RESTES A REALISER 2023 SUR EXERCICE 2024	deficit REPORTE 2022	DEFICIT CUMULE AU 31/12/2023	BESOIN DE FINANCEMENT 2023(compte 1068)	
RECETTES 2023	2 917 049,71 €	895 541,88 €				
DEPENSES 2023	- 3 804 204,71 €	-477 038,90 €				
RESULTAT AU 31/12/2023	-887 155,00 €	418 502,98 €	- 644 299,44 €	- 1 112 951,46 €	-1 112 951,46 €	

DEFICIT CUMULE SANS LES RESTES A REALISER 2023
- 1 531 454,44 €

3. Endettement de la commune



La commune rembourse 4 emprunts au 31/12/2023.

L'extinction de la dette est prévue en 2040.

LISTE DES EMPRUNTS EN COURS

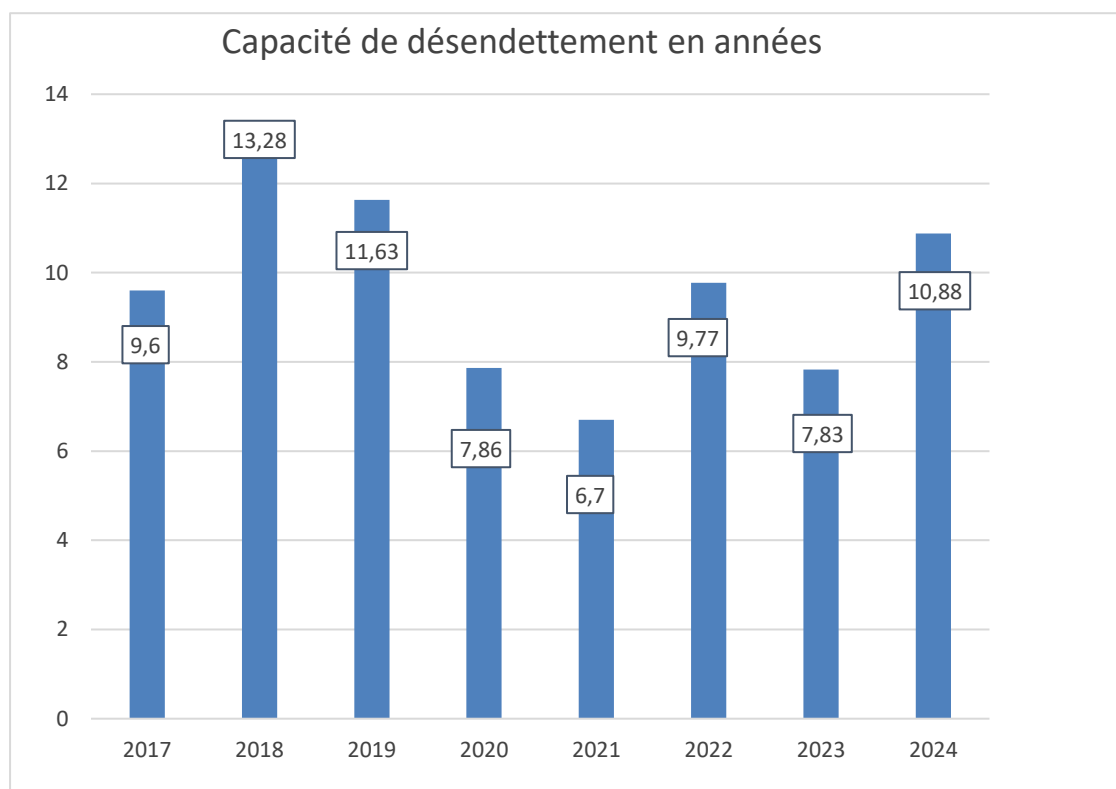
Prêteur	Objet	Capital initial	Nombre échéances	Périodicité	Date 1 ère échéance	Date dernière échéance
CAISSE DES DÉPOTS	CONSTRUCTION ÉCOLE DUNANT	3 500 000,00	100	Trimestrielle	01/04/2015	01/01/2040
CAISSE D'ÉPARGNE	AMÉNAGEMENT DU PARC DES ARBANDRIES	1 200 000,00	80	Trimestrielle	25/09/2019	25/06/2039
SFIL CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	REFINANCEMENT EMPRUNT LOCAL TECHNIQUE	2 126 116,88	57	Trimestrielle	01/09/2016	01/09/2030
LA BANQUE POSTALE	PROJETS ARBANDRIES ET ECHEVINS	1 200 000,00	60	Trimestrielle	01/12/2016	01/09/2031

La capacité de désendettement constitue le rapport entre l'encours de dette de la commune et son épargne brute. Elle représente le nombre d'années que mettrait la commune à rembourser sa dette si elle consacrait l'intégralité de son épargne dégagée sur sa section de fonctionnement à cet effet.

Un seuil d'alerte est fixé à 12 ans, durée de vie moyenne d'un investissement avant que celui-ci ne nécessite des travaux de réhabilitation.

5. Ratios

Le tableau ci-dessous retrace les évolutions de l'épargne brute et de l'épargne nette de la collectivité avec les indicateurs permettant de les calculer. Pour rappel :



L'épargne brute, elle correspond à l'excédent de la section de fonctionnement sur un exercice, c'est à dire la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle sert ainsi à financer :

- Le remboursement du capital de la dette de l'exercice (inscrit au compte 1641 des dépenses d'investissement)
- L'autofinancement des investissements

A noter qu'une Collectivité est en déséquilibre budgétaire au sens de l'article L.1612-4 du CGCT si son montant d'épargne brute dégagé sur un exercice ne lui permet pas de rembourser son capital de la dette sur ce même exercice.

L'épargne nette ou capacité d'autofinancement représente le montant d'autofinancement réel de la collectivité sur un exercice. Celle-ci est composée de l'excédent de la section de fonctionnement (ou épargne brute) duquel a été retraité le montant des emprunts souscrits par la Collectivité sur l'exercice.

Évolution des niveaux d'épargne de la collectivité

Année	2021	2022	2023	2022-2023 %
Recettes Réelles de fonctionnement	7 355 427	7 161 391	7 890 489	10,17 %
<i>Dont recettes exceptionnelles</i>	<i>239 032</i>	<i>2 622</i>	<i>509 000</i>	<i>19 312,66 %</i>
Dépenses Réelles de fonctionnement	6 207 842	6 525 696	6 730 349	3,12 %
<i>Dont dépenses exceptionnelles</i>	<i>63</i>	<i>3 171</i>	<i>47</i>	<i>-98,52 %</i>
Epargne brute (€)	908 552	635 694	651 139	2,43%
Taux d'épargne brute %	12,77 %	8,88 %	8,82 %	-
Amortissement du capital de la dette	440 956 €	441 614 €	421 313 €	-4,6%
Epargne nette (€)	467 596 €	194 080 €	229 826 €	18,42%
Encours de dette	5 958 639 €	5 517 225 €	5 095 911 €	-7,64 %
Capacité de désendettement	6,56	8,68	7,83	-

6. Les effectifs

EFFECTIFS	2020	2021	2022	2023	2024
EN NOMBRE D'AGENTS	103	105	97	90	90
EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN	93,06	94,07	89,34	81,52	81,52

Les effectifs de la commune sont en diminution depuis 2021 et se stabilisent en 2023 et 2024. Les départs en retraite ne sont pas systématiquement remplacés. Les agents en maladie dans les écoles ne sont pas remplacés par un recrutement, une société extérieure effectue la prestation de ménage.

Au 31 décembre 2023, la commune dénombre 90 agents représentant 81,52 équivalents temps plein. Le recours à une société de sous-traitance pour une grande partie du nettoyage des écoles conduit à diminuer les effectifs et à maîtriser la masse salariale.

Répartition des effectifs par type de contrat

TYPE DE CONTRAT	EFFECTIF
TITULAIRE CNRACL	76
TITULAIRE IRCANTEC	2
NON TITULAIRE	3
CONTRAT APPRENTISSAGE	1
CONTRAT PARCOURS EMPLOI COMPETENCE	3
ACTIVITES ACCESSOIRES	4
VACATAIRE	1
TOTAL	90

